

Annexe

LANGUES VIVANTES A L'ÉCOLE PRIMAIRE

CYCLES 2 (CE1) et 3

PREAMBULE COMMUN

OBJECTIFS

Durant les quatre années d'apprentissage d'une langue étrangère à l'école primaire, l'élève doit acquérir les éléments fondamentaux de cette langue et les consolider afin de construire une compétence de communication élémentaire, telle qu'elle est définie par les niveaux A1 et A2 du *Cadre européen commun de référence pour les langues*. **Ces deux niveaux constituent le socle commun de connaissances et de compétences en langues vivantes étrangères.** A l'école primaire, c'est l'acquisition du niveau A1 qui est visée.

Le volume horaire annuel consacré à l'apprentissage d'une langue étrangère est de 54 heures. Cet horaire peut se décomposer en trois séances hebdomadaires de 30 minutes ou deux séances de 45 minutes pendant lesquelles l'enseignement est conduit avec méthode. En outre, le projet d'école peut prévoir l'organisation d'un enseignement plus intensif de la langue étrangère en concentrant, par exemple, les séances d'enseignement et des activités de réactivation sur un nombre plus limité de semaines. Certaines de ces activités peuvent être conduites par des locuteurs natifs, dans le cadre de classes linguistiques ou d'un projet pédagogique dans la langue étudiée.

Le CE1 constitue la première étape de ce parcours linguistique qui continuera au-delà de l'école. L'élève développera ainsi sa sensibilité à la diversité culturelle. En effet, il est essentiel de donner à chacun les moyens de s'ouvrir sur le monde par la maîtrise d'une langue vivante, de lui permettre de devenir un citoyen d'un espace élargi à l'Europe ou au-delà.

A l'école élémentaire, l'enseignement d'une langue a trois objectifs prioritaires :

- développer chez l'élève les comportements et attitudes indispensables pour l'apprentissage des langues vivantes (curiosité, écoute, attention, mémorisation, confiance en soi dans l'utilisation d'une autre langue) et faciliter ainsi la maîtrise du langage ;
- éduquer son oreille à des réalités mélodiques et accentuelles d'une langue nouvelle ;
- lui faire acquérir dans cette langue des connaissances et des capacités, prioritairement à l'oral.

Cet enseignement tient compte dans ses objectifs, comme dans la méthodologie utilisée, de l'âge des élèves, de leurs capacités cognitives, de leurs centres d'intérêt, de leurs habitudes de travail et des difficultés de la langue vivante étudiée.

Les activités proposées exploitent de façon systématique et méthodique les capacités auditives du jeune enfant, encore relativement ouvert à des réalités sonores nouvelles. Elles développent le plaisir qui accompagne la découverte d'une autre langue et valorisent les progrès. Elles favorisent une attitude active et confiante dans l'utilisation en situation de la langue.

Au CE1, ces activités peuvent notamment être conçues dans la continuité de celles qui, dès le début du cycle 2, ont permis à l'élève de prendre conscience des réalités sonores du français et de développer ses capacités de segmentation. Les séances, courtes et fréquentes, sont liées le plus souvent à des activités de la vie de la classe qui se caractérisent par l'association du dire et du faire et non

par une étude réflexive de la langue. La priorité est donnée à l'oral, à travers des tâches simples, en compréhension, reproduction et progressivement en production. Cela implique une exposition régulière à la langue. Un premier contact avec l'écrit n'est cependant pas à exclure si la situation langagière l'appelle et le justifie. L'évaluation formative, effectuée par l'enseignant de la classe et à laquelle l'élève est associé, prend la forme d'une observation explicite des attitudes, des réussites et des difficultés éventuelles de chaque élève. Formulée de façon résolument positive, elle porte exclusivement sur les capacités orales.

Au cycle 3, cet enseignement vise l'acquisition de compétences plus assurées permettant l'usage efficace d'une langue autre que la langue française dans un nombre limité de situations de communication adaptées à un jeune élève. Il a également pour objectif la construction des connaissances linguistiques qui confortent cet usage. Il permet enfin l'acquisition de connaissances relatives aux modes de vie et à la culture du ou des pays où cette langue est parlée.

LE SOCLE COMMUN

Le *Cadre européen commun de référence pour les langues* élaboré par le Conseil de l'Europe hiérarchise les compétences en langues selon une échelle de six niveaux allant de A1 à C2.

Le **niveau A1**, dont la maîtrise est attendue en **fin de cycle 3**, constitue la première partie du socle commun. La deuxième partie du socle (niveau A2) fera l'objet d'un apprentissage au collège (palier 1 du programme de collège). Dans cette configuration, le socle recouvre la totalité du programme de l'école et la totalité du palier 1 du collège (A2).

Le tableau des connaissances et capacités ci-dessous (A1 – niveau de l'utilisateur élémentaire) permet d'établir une parfaite continuité avec le collège (niveau A2) puisque dans les deux cas la priorité est donnée à l'oral. L'interaction orale, en particulier, est première au début de l'apprentissage puisque, selon un processus naturel, c'est par le va-et-vient constant entre compréhension et production en situation de dialogue que l'élève va peu à peu construire les bases d'une compétence de communication.

PROGRAMME

Le descripteur A1 du Cadre européen a été adapté à des enfants d'âge scolaire et prend en compte les entrées qui structurent le socle commun, notamment les connaissances et les capacités. Chaque langue concernée fait apparaître dans son programme une progression entre le cycle 2 (CE1) et le cycle 3.

• CONNAISSANCES

Par une pratique active de la langue qui sollicite la mémoire, l'élève est amené à acquérir les connaissances premières dans le cadre d'une progression définie par l'enseignant en référence à une logique d'apprentissage propre à chaque langue.

Cette progression prend en compte ce qu'on peut connaître de la difficulté relative de la maîtrise du vocabulaire, de la grammaire et

de la phonologie, mais aussi la nécessité et la possibilité d'installer rapidement, notamment au CE1, les automatismes qui serviront de levier pour la suite des apprentissages, en référence aux obstacles les plus fréquemment constatés dans chaque langue.

Les capacités mises en œuvre pour communiquer nécessitent la mobilisation des connaissances linguistiques et culturelles, dont l'acquisition en milieu scolaire ne peut se faire au seul hasard des textes ou des situations. C'est grâce à un apprentissage rigoureux et progressif que l'élève va peu à peu élargir et consolider son bagage linguistique et sa connaissance d'une culture différente de la sienne. Cet apprentissage ne peut se faire qu'au prix d'une exposition suffisante à la langue et d'une pratique régulière de celle-ci. À l'oral notamment, où le discours est fugace, ces conditions sont essentielles pour familiariser l'oreille à des sonorités et des rythmes nouveaux.

1 - Phonologie

La composante phonologique de la langue vivante doit être une priorité et une préoccupation constante chez le maître dès le début de l'apprentissage. On sensibilisera l'élève aux principaux rythmes, phonèmes et schémas intonatifs par des activités spécifiques et c'est par mimétisme, si l'imprégnation de l'oreille et les entraînements sont suffisants, que l'élève opérera des transferts en situation de production. En outre, le choix des énoncés doit permettre d'introduire de manière insistante les composantes les plus délicates du système phonologique de la langue apprise.

Les activités les mieux adaptées à cet apprentissage sont :

- la mémorisation d'énoncés, de chants et de comptines,
- l'imitation de rythmes différents,
- la distinction entre divers types de phrases sur la base de leurs intonations caractéristiques (par exemple, déclaratives, interrogatives, exclamatives...),
- les jeux sur les sonorités de la langue.

Une écoute active favorise la capacité de reproduction intelligible d'un modèle oral. Pour ce faire, on aura recours :

- à l'audition de très brefs récits, enregistrés ou lus, dont la compréhension est facilitée par une structure répétitive et par des illustrations explicatives ;
- au repérage, au cours d'un récit entendu, de noms, de mots ou d'expressions connus de la classe avant l'audition.

Dans le domaine de la langue parlée, il est difficile de dissocier les composantes sonores de la langue et de les décliner dans le temps par priorité. Les schémas mélodiques, accentuels et rythmiques se conjuguent pour véhiculer le sens du message. Néanmoins, le flux sonore qui résulte de la combinaison de ces éléments étant difficilement maîtrisable par l'élève qui débute, il convient de veiller à accompagner le message, en réception, d'auxiliaires visuels, que ces derniers relèvent de la situation de classe vécue, du geste ou de l'iconographie.

Par ailleurs, avec l'introduction progressive de la langue écrite, le lien phonie-graphie est à prendre en considération et doit faire aussi l'objet d'activités spécifiques visant à créer une prise de conscience des régularités ou particularités de la langue sous ses formes écrite et orale.

2 - Culture et lexique

L'élève découvre et acquiert les éléments de base des thèmes culturels et champs lexicaux proposés au niveau A1 :

- la personne,
- la vie quotidienne,
- l'environnement géographique et culturel.

Il les découvre en contexte grâce aux possibilités offertes par la vie de la classe, les activités ritualisées, les centres d'intérêt des élèves, les divers événements qui rythment l'année scolaire et une ouverture sur l'environnement matériel et culturel d'enfants du même âge dans les pays ou régions concernés. Il repère alors des traits significatifs

des modes de vie (habitat, codes vestimentaires, habitudes culinaires, célébrations de fêtes...) ou de la communication non verbale.

Le caractère authentique des acquisitions culturelles visées est assuré par l'observation de documents audio visuels, et l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication, de cartes pour situer dans l'espace les pays ou régions concernés. Priorité est donnée aux réalités sonores par rapport à l'écrit.

Dans la continuité de la fin du CE1, l'élève va enrichir ses connaissances sur les modes de vie des locuteurs de la langue apprise et développer son bagage lexical.

3 - Grammaire

S'il n'est pas encore question, au CE1, d'une étude explicitée de la grammaire, l'élève acquiert toutefois progressivement le contrôle de quelques énoncés mémorisés permettant de communiquer et de s'exprimer à l'oral de manière simple sur des sujets qui le concernent et lui sont familiers. L'exposition régulière à la langue et son utilisation en situation donneront du sens aux acquisitions. Le programme de chaque langue fera apparaître les éléments fondamentaux à acquérir.

On poursuit au cycle 3, de façon méthodique, le travail de structuration des énoncés en situation dans le souci de toujours relier forme et sens. La maîtrise visée au niveau A1 est celle de la phrase simple sous ses différentes formes. Il n'est pas exclu cependant d'introduire quelques éléments de coordination (« et », « ou ») utiles pour des activités de langue basées sur une addition d'éléments ou un choix. L'objectif est bien celui de l'utilisation pertinente des formes élémentaires en contexte, y compris sous forme d'éléments mémorisés.

En fin de cycle 3, néanmoins, la compétence grammaticale sera renforcée par un début de réflexion sur le fonctionnement de la langue à partir d'énoncés oraux ou écrits afin de faire prendre conscience aux élèves qu'une langue n'est pas le calque d'une autre et de les rendre capables d'un début d'autonomie dans la réception et la production. L'observation comparée de quelques phénomènes simples dans des langues différentes (dont la langue française) crée chez les élèves une distance qui leur permet d'être plus sensibles aux réalités grammaticales et renforce la maîtrise du langage.

• CAPACITES

Un apprentissage centré sur des activités langagières de communication

Chaque séance de langue repose sur des situations et des activités qui ont du sens pour les élèves, suscitent leur participation active, favorisent les interactions et l'entraide dans le groupe et développent l'écoute mutuelle.

Chaque fois que cela est possible, on utilise la langue à l'occasion d'activités ritualisées (salutations, contrôles des élèves présents, etc.), dans des activités simples relevant d'autres enseignements (mathématiques, sciences, littérature, éducation physique et sportive, etc.) ou encore dans des activités ludiques pendant les heures de classe ou en dehors du temps scolaire (jeux de société, etc.).

Les activités orales de compréhension, d'expression et d'interaction sont prioritaires. La recherche de la correction linguistique est permanente et s'exerce sans bloquer la volonté et le plaisir de s'exprimer.

La programmation des activités de classe se fait sur la base des compétences de communication à acquérir en fin de cycle, en tenant compte des connaissances culturelles et lexicales, grammaticales et phonologiques qui sont déclinées pour chaque langue en regard des situations de communication entrant dans chaque activité langagière. Ainsi, dans les cinq activités langagières, l'élève est progressivement conduit à communiquer en des termes simples, suivant les situations décrites dans la colonne « capacités » (voir le tableau ci-après).

Comme dans les autres apprentissages, la pédagogie en langue vivante s'appuie sur l'expérience concrète de la classe ou de l'environnement immédiat de l'élève. Cette proximité permet de développer la langue de communication immédiate dans sa dimension fonctionnelle : se présenter, demander de l'information ou en donner, renseigner un questionnaire... Mais on tire aussi parti de l'imaginaire, auquel l'enfant adhère de manière naturelle, en prenant appui sur des histoires ou des personnages de fiction. Ainsi, on aborde, même de manière modeste, la description et la narration (exemple : décrire des activités ou sujets familiers, raconter une histoire courte et stéréotypée ...).

Au niveau A1, l'apprentissage se caractérise par :

- la brièveté et la simplicité des énoncés,
- l'aide apportée par le maître dans la (re)construction du sens (reformulation, gestuelle, iconographie, ...),
- le recours à la reproduction de modèles (blocs lexicalisés, schémas morpho-syntaxiques),
- la copie de mots isolés ou de phrases.

• ATTITUDES

L'apprentissage d'une langue vivante concourt, comme les autres disciplines, à la découverte d'espaces de plus en plus larges et de plus en plus lointains. L'élargissement des repères culturels favorise la prise de conscience de certaines différences et aiguise la curiosité et l'envie de communiquer. L'élève développera ainsi le sens du relatif et de l'altérité et sa vision du monde, plus éclairée, lui permettra de développer un esprit critique et de dépasser ainsi les stéréotypes.

La dimension internationale de l'enseignement des langues vivantes est affirmée par les contacts pris avec des écoles à l'étranger, par les ressources de la messagerie électronique et des réseaux de communication à distance, ou encore par l'exploitation de documents audiovisuels. Des locuteurs natifs peuvent aussi prêter leur concours à cet enseignement et à cette ouverture sur le monde.

Un entraînement régulier et méthodique

Le développement des compétences de compréhension et d'expression fait l'objet d'un entraînement rigoureux, progressif et organisé en vue de l'acquisition, à l'issue du cycle 3, des capacités, connaissances et attitudes du niveau A1 du *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*. Au cours de cet entraînement l'élève construit et met en œuvre des stratégies d'accès au sens et de production d'un message.

Comprendre, réagir et parler en interaction orale

L'élève aura pris l'habitude de :

- s'appuyer sur la situation de communication, les schémas intonatifs et les auxiliaires visuels, dont la gestuelle, pour déduire le sens d'un message,

- mobiliser des énoncés adéquats à la situation et à l'interlocuteur dans une succession d'échanges ritualisés,
- mémoriser des expressions courantes figées, pour indiquer qu'il a compris ou qu'il n'a pas compris, pour demander la répétition, pour exprimer ses goûts et ses sentiments,
- poser des questions simples,
- utiliser des procédés très simples pour commencer, poursuivre et terminer une conversation brève,
- adapter l'intonation aux types d'énoncés,
- utiliser une gestuelle adaptée (codes culturels).

Comprendre à l'oral

L'élève aura pris l'habitude de :

- écouter et se concentrer sur le message,
- exercer sa mémoire auditive à court et à long terme,
- utiliser les indices extralinguistiques (visuels et sonores) pour trouver le sens de mots non connus, prédire, déduire le sens général du message,
- déduire un sentiment à partir d'une intonation,
- s'appuyer sur la situation d'énonciation (qui parle, où, quand ?),
- repérer les connecteurs élémentaires qui structurent le discours et identifier quelques repères chronologiques essentiels dans un récit ou un dialogue.

Parler en continu

L'élève aura pris l'habitude de :

- reproduire et mémoriser des énoncés,
- être audible,
- moduler la voix, le débit,
- recourir à un schéma intonatif pour exprimer un sentiment,
- mobiliser ses connaissances phonologiques, grammaticales, lexicales et culturelles pour apprendre à décrire ou raconter.

Lire

L'élève aura pris l'habitude de :

- identifier le type de document,
- utiliser le contexte, les illustrations et les connaissances acquises,
- reconnaître des mots isolés dans un énoncé ou un court texte,
- s'appuyer sur les mots outils, les structures simples,
- percevoir la relation entre certains graphèmes et phonèmes spécifiques à la langue,
- collectionner des écrits.

Ecrire

L'élève aura pris l'habitude de :

- recopier des mots et énoncés pour mémoriser l'orthographe et la syntaxe
- mobiliser des mots, des structures simples pour produire des phrases en s'appuyant sur une trame connue.

A1 Niveau de l'utilisateur élémentaire (Introductif ou découverte)				
Activités langagières	Capacités	Connaissances		
		Culture et lexique	Grammaire	Phonologie
	<i>Si les termes sont simples et les expressions élémentaires, l'élève sera capable de :</i>	<p><i>Posséder :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - un choix élémentaire de mots isolés et d'expressions simples pour des informations sur soi, les besoins quotidiens, son environnement - quelques éléments culturels 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un contrôle limité de quelques structures et formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé - Reconnaître quelques faits de langue 	<p>Reconnaître et reproduire de manière intelligible les sons, l'accentuation, les rythmes, et les courbes intonatives propres à chaque langue</p>
Comprendre, réagir et parler en interaction orale	<ul style="list-style-type: none"> - communiquer, au besoin avec des pauses pour chercher ses mots, si l'interlocuteur répète ou reformule ses phrases lentement et l'aide à formuler ce qu'il essaie de dire : <ul style="list-style-type: none"> • se présenter ; présenter quelqu'un ; demander à quelqu'un de ses nouvelles et y réagir en utilisant les formes de politesse les plus élémentaires : accueil et prise de congé • répondre à des questions et en poser (sujets familiers ou besoins immédiats.) • épeler des mots familiers 	<p>Contenus culturels et lexicaux par exemple :</p> <p>La personne Le corps humain, les vêtements Sensations, goûts et sentiments</p>	<p>Le groupe verbal</p> <ul style="list-style-type: none"> - le verbe : son accord avec le sujet - l'expression du temps : présent, passé, futur - le complément <p>Le groupe nominal</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nom et le pronom - le genre et le nombre - les articles - les possessifs - les démonstratifs - les principales prépositions - l'adjectif qualificatif : sa place, son accord <p>La phrase Type et forme de phrase :</p> <ul style="list-style-type: none"> • déclarative • interrogative • exclamative • impérative <p>• affirmative</p> <p>• négative</p>	<p>Phonèmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - percevoir et reproduire les phonèmes spécifiques à chaque langue <p>Accents et rythme</p> <ul style="list-style-type: none"> - percevoir et restituer le phrasé d'un énoncé familier - repérer et respecter l'accent tonique <p>Intonation</p> <ul style="list-style-type: none"> - percevoir et restituer les schémas intonatifs : l'intonation caractéristique des différents types d'énoncés <p>Lien phonie/graphie</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'alphabet (selon les langues)
Comprendre à l'oral	<ul style="list-style-type: none"> - comprendre les consignes de classe - comprendre des mots familiers et des expressions très courantes le concernant, lui, sa famille, son environnement concret et distinctement - suivre des instructions courtes et simples - suivre le fil d'une histoire avec des aides appropriées 	<p>La vie quotidienne Les usages dans les relations entre personnes La maison Les animaux familiers Les habitudes alimentaires Les rythmes et les activités de la journée : famille, école, loisirs Quelques métiers Les couleurs et les nombres</p>		
Parler en continu	<ul style="list-style-type: none"> - reproduire un modèle oral - utiliser des expressions et des phrases proches des modèles rencontrés lors des apprentissages pour se décrire, décrire des activités ou sujets familiers en utilisant des connecteurs élémentaires - lire à haute voix et de manière expressive un texte bref après répétition - raconter une histoire courte et stéréotypée 	<p>L'environnement géographique et culturel Ville et campagne Quelques villes et pays : leur situation géographique Les drapeaux et monnaies Les fêtes et coutumes Des personnages, monuments et oeuvres célèbres Chants et comptines Contes et légendes : littérature enfantine</p>		
Lire	<ul style="list-style-type: none"> - comprendre des textes courts et simples en s'appuyant sur des éléments connus (indications, informations) - se faire une idée du contenu d'un texte informatif simple, accompagné éventuellement d'un document visuel 			
Ecrire	<ul style="list-style-type: none"> - copier des mots isolés et des textes courts - écrire un message électronique simple ou une courte carte postale en référence à des modèles - renseigner un questionnaire - produire de manière autonome quelques phrases sur lui-même, sur des personnages réels ou imaginaires - écrire sous la dictée des expressions connues 			